



Fiche de poste

Intitulé du poste Auxiliaire de puériculture	Nom du titulaire	Signature du titulaire
Autorité hiérarchique Directeur du multi accueil	Nom du supérieur	Signature du supérieur
Autorité fonctionnelle Collaboration avec l'ensemble de l'équipe de sa structure		Date de mise à jour 01/08/2025

CADRE D'EMPLOI / QUALIFICATION

- > Niveau Bac (Diplôme état Auxiliaire de Puériculture)
- > Auxiliaire de Puériculture territorial (catégorie B, filière médico-sociale : sociale)

ENCADREMENT

oui non si oui, nombre d'agents :

DEFINITION DU POSTE

Le Service Petite Enfance, rattaché au Pôle Famille et Solidarités de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, regroupe 205 agents. Il assure la gestion de 13 structures multi-accueil réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ainsi que de 2 relais petite enfance.

Placée sous la responsabilité du directeur du multi-accueil, auxiliaire de puériculture (AP) contribue activement à la gestion quotidienne et l'accueil des enfants. Elle veille à garantir un accueil bienveillant, sécurisé et individualisé pour les enfants et leurs familles, en favorisant leur bien-être, leur développement et leur épanouissement.

Inscrite dans une logique de travail collaboratif et de réseau, elle travaille en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (directeur, infirmier(ère), EJE, CAP petite enfance, agents techniques, cuisinier(ère), référente santé-accueil inclusif, référente parentalité).

Elle incarne les valeurs du service public de la petite enfance et contribue, par son engagement et son expertise, à l'amélioration continue de la qualité d'accueil à l'échelle du territoire communautaire.

MISSIONS

- Participer à l'accueil de l'enfant et de sa famille, dans un climat de confiance et de bienveillance.
- Répondre de façon adaptée et individualisée aux besoins fondamentaux de l'enfant.
- Contribuer à l'éveil, à l'autonomie et à la socialisation de l'enfant, en lien avec sa famille et sous la responsabilité du/de la responsable de la structure.
- Participer activement à la vie de l'équipe et à la mise en œuvre du projet éducatif.

ACTIVITES PRINCIPALES

1 Lien avec l'enfant et sa famille :

Accueillir les enfants et leurs familles avec écoute et disponibilité.
Assurer une transmission quotidienne (accueil/départ) claire et respectueuse du vécu de l'enfant.
Observer l'enfant au quotidien, détecter d'éventuels signes de mal-être ou de difficultés.
Participer activement à la phase de familiarisation en soutenant l'intégration progressive de l'enfant.

2. Réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant :

Réaliser les soins d'hygiène dans le respect de l'intimité et du rythme de l'enfant.
Préparer, proposer et accompagner les temps de repas et de biberons (chauffe, surveillance, éveil du goût).
Adapter l'environnement aux besoins de sommeil.
Prendre en compte les habitudes familiales tout en accompagnant l'enfant vers l'autonomie.

3. Participation à l'éveil et à la socialisation :

Créer une relation individualisée avec chaque enfant, tout en favorisant les interactions collectives.
Proposer des jeux, activités, lectures, chansons, découvertes sensorielles et motrices en fonction de l'âge.
Participer à l'aménagement de l'espace et à la décoration selon les projets pédagogiques.

4. Sécurité et santé :

Veiller à la sécurité physique et affective de chaque enfant.
Appliquer les protocoles en cas de fièvre, chute, blessure ou prise de traitement médical.
Respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.

5. Hygiène des locaux et du matériel :

Appliquer les protocoles d'hygiène en vigueur dans les structures collectives.

6. Fonctionnement de la structure :

Participer aux réunions d'équipe, temps de réflexion pédagogique et animations du service.
Collaborer aux projets avec les partenaires extérieurs (médiathèque, écoles, autres structures petite enfance).
Encadrer les stagiaires et participer à leur accompagnement.
Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet éducatif.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissances du développement de l'enfant de 0 à 3 ans.
- Maîtrise des gestes professionnels liés aux soins, à l'alimentation et à l'hygiène.
- Connaissance des règles de sécurité, de santé et d'hygiène en collectivité.
- Capacité à observer, transmettre, alerter et adapter sa pratique.

SAVOIR-FAIRE

- Accueillir et accompagner l'enfant et sa famille avec bienveillance et professionnalisme.
- Identifier les besoins de l'enfant et y répondre de façon adaptée.
- Proposer des activités ludiques et éducatives.
- Participer activement à la dynamique de l'équipe.
- Assurer des transmissions orales et écrites fiables et pertinentes.
- Faire preuve d'initiative et de discernement dans les situations du quotidien..

SAVOIR-ETRE

- Sens du service public, respect du cadre institutionnel.

- Empathie, patience et respect de l'enfant dans sa singularité.
- Esprit d'équipe, sens des responsabilités et de l'organisation.
- Ouverture d'esprit, curiosité professionnelle, créativité.
- Capacité d'adaptation, rigueur, discrétion et respect du secret professionnel.
- Dynamisme, ponctualité, sens des priorités et conscience professionnelle.

CHAMP D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- **Organisation du travail :**
Autonomie dans la réalisation des soins, la préparation des repas et l'organisation des temps de vie quotidienne.
Capacité à organiser un espace de jeu ou une activité selon l'âge et le rythme des enfants.
Contribution à l'aménagement des espaces en lien avec le projet pédagogique.
Prise d'initiative dans le cadre de ses missions, tout en respectant les protocoles et les procédures internes.
- **Collaboration :**
Travail en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe, sous la responsabilité du directeur/de la directrice.
Participation active aux échanges pédagogiques, aux réunions d'équipe et aux projets transversaux.
Communication constante et adaptée avec les familles, les collègues, et les partenaires extérieurs.
Coopération dans l'accueil des stagiaires et le partage des bonnes pratiques.

SPECIFICITES

- > Poste à temps plein 36h/semaine (possibilité d'ATT)
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié aux missions (IFSE)
- > Adhésion au Comité des Œuvres sociales, au CNAS
- > Travail en équipe et en réseau
- > Environnement de travail valorisant, axé sur le bien-être des enfants et des familles

CONTRAINTES

- > Horaires sur les amplitudes horaires de la crèche soit de 7h30 à 18h30.
- > Participation occasionnelle à des réunions d'équipe et analyse des pratiques professionnelles de 18h30 à 20h ou manifestations en soirée.